



MUSÉE DE L'HISTOIRE
DE L'IMMIGRATION

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

JUIFS ET MUSULMANS DE LA FRANCE COLONIALE À NOS JOURS



DÉPARTEMENT DE LA PÉDAGOGIE
Véronique Servat

❖ SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
CHRONOLOGIE	5
CLÉS DE LECTURE	10
PORTRAITS CROISÉS	24
REGARDS D'ARTISTES, REGARDS SUR LES ARTISTES	32
MOTS EN PARTAGE	39
POINTS D'ENTRÉE DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES	40
PISTES BIBLIOGRAPHIQUES	47
PROGRAMMATION EN LIEN AVEC L'EXPOSITION	48

❖ INTRODUCTION

Aujourd'hui en 2022, les communautés juive et musulmane vivant en France sont les plus importantes d'Europe, en termes démographique et de visibilité dans les sociétés civiles. Cette exposition s'intéresse à la manière dont les transformations qu'ont connues ces communautés depuis le XIX^e siècle expliquent en grande partie leur déplacement de l'Afrique du Nord vers la France dans la deuxième moitié du XX^e siècle principalement. Elle met l'accent sur un deuxième déplacement qui consiste en un écart de temporalité entre ces deux communautés qui n'ont pas le même rapport à la France : lorsqu'en 1962, un juif d'Algérie arrive en France, il est déjà français depuis cinq générations, alors qu'un immigré algérien qui arrive après la Première Guerre mondiale n'est toujours pas français. Ce sont les enfants de cet immigré algérien qui deviendront français à leur tour, une génération plus tard. Le rapport à la nationalité et la citoyenneté de ces deux communautés est très différent en raison des codes et des fonctionnements de la société française.

Il s'agit de dérouler la destinée de deux peuples qui ont eu à partager une longue histoire en terre maghrébine dans ses heurts et ses malheurs avec des expériences communes de migrations, de séparations et d'exils. Le destin de ces deux communautés est également marqué par une séparation irréversible qui a eu lieu progressivement avant et après les indépendances sur le territoire hexagonal. Ce destin partagé et séparé se distingue par la façon dont les pratiques de la colonisation française ont impacté et transformé les relations judéo-musulmanes des sociétés maghrébines. L'État français colonial a été un acteur-clé dans l'évolution des deux communautés, amenant l'une à une intégration sinon une assimilation à la francité, à ses appartenances ainsi qu'à ses valeurs, et discriminant l'autre dans une relation d'inégalité l'enfermant dans la catégorie de sujets coloniaux. Bien entendu, ce rapport est loin d'être binaire puisque la France a apporté avec elle, au XIX^e siècle, un horizon politique, social et culturel qui a permis aux juifs maghrébins de s'affranchir de la situation de minorité religieuse protégée (dans ses configurations contrastées) spécifique aux sociétés musulmanes et de se protéger

de certaines formes d'un antijudaïsme présent dans la culture populaire maghrébine. Cela explique en partie l'adhésion d'un très grand nombre d'entre eux à l'autorité française coloniale. Par cette approche, nous souhaitons déconstruire le stéréotype d'un conflit supposé héréditaire et montrer les enchevêtrements de cette histoire à la lumière de la relation triangulaire juifs, musulmans, État français dans son évolution politique, culturelle, religieuse et spatiale.

En déroulant le fil chronologique depuis l'Empire colonial français jusqu'à notre temps présent dans l'Hexagone et en retraçant leurs histoires respectives, cette exposition participe à déconstruire une partie des stéréotypes et des préjugés sur les relations entre juifs et musulmans. Il nous a semblé important de procéder à ce décryptage de l'expérience coloniale et de ses effets sur l'évolution des communautés indigènes pour échapper à l'approche essentialiste et téléologique de la fatalité de l'antagonisme atavique. Enfin, cette exposition est au service d'une entreprise de l'écriture d'un récit historique qui reconstitue et éclaire la place et le rôle des différents protagonistes de cette histoire à différentes échelles et à différentes temporalités.

Karima Dirèche, commissaire associée et **Benjamin Stora**, commissaire général de l'exposition.

Extrait du catalogue *Juifs et musulmans de la France coloniale à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 2022, 232 p., pp.16-17.

❖ CHRONOLOGIE

1830 1860	LA CONQUÊTE
1830	Débarquement français en Algérie marquant le début de la colonisation.
1847	Reddition de l'émir Abdelkader au duc d'Aumale.
1848	La II ^{ème} République, souhaitant solder l'héritage de la première colonisation, fait de l'Algérie un « territoire français » subdivisé en trois départements.
1858	Création d'un ministère de l'Algérie et des colonies.

1860 1914	ENSEMBLE MAIS DIFFÉRENTS DANS LA SOCIÉTÉ COLONIALE
1860	Fondation de l'Alliance Israélite Universelle organisation visant à la « régénération » et à l'émancipation des Juifs persécutés par la langue et la culture française. Abd el-Kader sauve les chrétiens de Damas.
1865	Un sénatus-consulte donne la citoyenneté française aux « indigènes israélites et musulmans d'Algérie » sur une base individuelle et contre renoncement à leur statut personnel.
1870	Le décret Crémieux accorde la citoyenneté française aux 35 000 « indigènes israélites d'Algérie ». Les musulmans d'Algérie sont maintenus sous le statut d'indigénat.
1871	Révolte indépendantiste dite de Moqrani. Un tiers de la population indigène se soulève. Réprimée, elle s'éteint faute de coordination. Son issue conforte la République

	française dans sa « mission civilisatrice » et renforce sa domination coloniale.
1881	La Tunisie devient un protectorat français (12 mai). Le code de l'indigénat est un ensemble de décrets qui instaure un régime juridique spécifique applicable aux « sujets » français. Il limite leurs libertés et les soumet à un régime pénal discriminatoire.
1894	Création du ministère des colonies et arrestation du capitaine Alfred Dreyfus.
1897	Max et Louis Régis prennent la tête de la ligue antijuive d'Alger et la dote d'un support de presse, <i>L'antijuif algérien</i> , susceptible de diffuser ses idées. Max Régis est élu maire d'Alger l'année suivante.
1898	Émeutes antisémites dans plusieurs grandes villes d'Algérie. Les violences perpétrées par des colons ont pour but d'obtenir l'abrogation du décret Crémieux. Drumont est peu après élu député d'Alger.
1912	Un décret instaure la conscription obligatoire pour les sujets coloniaux algériens. Le Maroc devient un protectorat français (30 mars).

1914 1939	ENGAGÉS DANS LE PROJET IMPÉRIAL FRANÇAIS
1916	L'insurrection dans les Aurès contre la conscription est très violemment réprimée.
1919	La loi Jonnart réforme le statut des Algériens musulmans : 400 000 d'entre eux peuvent désigner des représentants dans toutes les instances délibératives de la colonie, participation de ce corps électoral aux élections municipales.

1921	Création de l'ORT-France.
1924	Le premier congrès des travailleurs Nord-Africains se réunit à Paris.
1926	Création de l'Étoile Nord-Africaine dont le leader Messali Hadj demande l'indépendance de l'Afrique du Nord. (Elle est dissoute en 1929).
1934	Émeutes de Constantine : des musulmans sensibles à la propagande des ligues et animés de sentiments anti-juifs pillent les magasins du quartier juif et tuent 23 de ses habitants.
1936	Le projet de loi Blum-Violette propose d'octroyer la citoyenneté à 21000 « Français musulmans » sans renoncer à leur statut. Le projet est abandonné en 1938.

1939 1945	LE CHAOS DE LA GUERRE
1940	Abrogation du décret Crémieux et application du statut des Juifs en Algérie.
1942	Débarquement anglo-américain en Algérie et au Maroc. Première rafle des Juifs de Bordeaux impliquant le secrétaire général de la préfecture de la Gironde, Maurice Papon.
1943	Rédaction du manifeste du peuple algérien par Ferhat Abbas. De Gaulle arrive en Algérie. Rétablissement du décret Crémieux.
1944	Les troupes coloniales du corps expéditionnaire français participent à la bataille de Monte Cassino qui ouvre la route vers Rome et aux violences contre les populations civiles qui s'ensuivent. Manifeste de l'Istiqlal en faveur de l'indépendance du Maroc.

1945 1967	NOUVEAUX ÉTATS, NOUVEAUX DESTINS ?
1945	Massacres de Sétif, Guelma et Kherrata (8 mai). Ces soulèvements nationalistes sont sévèrement réprimés par la puissance coloniale. Leur bilan imprécis est estimé entre 15000 et 20000 morts.
1947	Ouverture du premier centre ORT à Alger.
1948	Proclamation de l'état d'Israël par David Ben Gourion.
1950	4000 Juifs d'Algérie partent en Israël.
1954	Maurice Papon secrétaire général du protectorat du Maroc. Création du FLN (et de sa branche armée l'ALN) dans la clandestinité. « Toussaint rouge », série d'attentats perpétrés par le FLN qui s'engage ainsi dans la lutte armée pour l'indépendance.
1956	Indépendance de la Tunisie (mars)
1956	Indépendance du Maroc (avril).
1961	Maurice Papon, préfet de police de Paris, organise la répression des rassemblements d'Algériens de France protestant contre le couvre-feu qui leur est imposé dans la capitale. (17 octobre). 11000 algériens sont arrêtés ce soir-là, les violences policières font au moins 120 morts.
1962	Indépendance de l'Algérie. 1 million de rapatriés gagnent la France via Marseille. 110000 Juifs quittent l'Algérie, 25000 y restent.

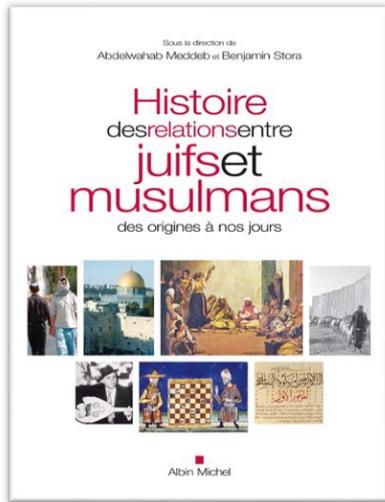
1967 et Après	L'ÉLOIGNEMENT ET L'OUBLI
1967	Guerre des 6 jours remportée par Israël contre les forces alliées de l'Égypte, la Syrie et la Jordanie (5 au 10 juin).
1968	Affrontements à Belleville entre juifs et musulmans du quartier
1973	Guerre Israélo-arabe.
1975	Transformation de la grande synagogue d'Oran en mosquée.
1987	Début de la première intifada dans les territoires palestiniens.
1989	Affaire dite du « foulard » de Creil.
2000	Début de la 2 nd e intifada dans les territoires palestiniens
2001	Attentats terroristes contre le World Trade Center de New York aux États-Unis.

❖ CLÉS DE LECTURE :

FAIRE L'HISTOIRE RELATIONNELLE ENTRE JUIFS ET MUSULMANS. ENJEUX ET DÉFIS DES NOUVELLES APPROCHES HISTORIOGRAPHIQUES

Le propos de l'exposition est fortement marqué par les apports de la recherche historique de ces vingt dernières années, en France et plus encore à l'échelle internationale. Cette recherche a connu deux fortes inflexions majeures.

Tout d'abord, le cadre spatial/politique des études a été redéfini. En effet, les recherches menées jusqu'alors rattachaient logiquement les juifs à l'histoire de la République. Cette démarche s'inscrivait dans une logique visant à souligner l'articulation entre le combat pour l'émancipation des juifs en France depuis la Révolution française et l'histoire des communautés juives vivant de l'autre côté de la Méditerranée. Cela est particulièrement le cas en Algérie où le décret Crémieux du 24 octobre 1870 accorde aux juifs d'Algérie la citoyenneté française, parallèlement à l'établissement de la Troisième République. D'un autre côté, la colonisation de l'Algérie puis l'établissement des protectorats français de Tunisie et du Maroc, ont enchâssé l'histoire contemporaine des musulmans dans celle de l'empire (colonisation, luttes d'indépendance) et de l'immigration. Or, ces approches ont laissé des angles morts. La recherche sensible aux apports récents de l'histoire connectée, « à parts égales », globalisée, ou encore à la question des circulations a réévalué les relations entre juifs et musulmans dans un cadre historique français aux contours mouvants – celui de l'empire d'abord, celui de la France seule ensuite. Autrement dit, il s'agit maintenant plutôt d'écrire une histoire française des relations entre les deux groupes de population dont les statuts, les trajectoires, les représentations dépendent de ce troisième « agent » : la France. L'exposition délaisse donc le face-à-face pour privilégier le trio.



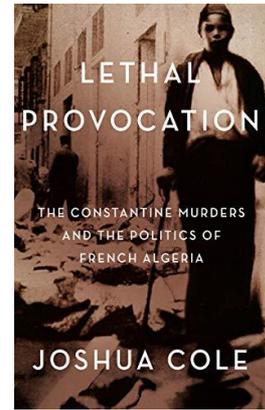
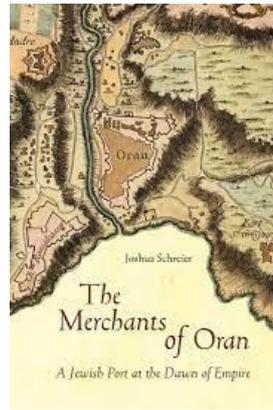
De nombreuses contributions allant dans ce sens se trouvaient déjà regroupées dans l'ouvrage collectif dirigé par A. Meddeb et B. Stora « Histoire des relations entre juifs et musulmans des origines à nos jours » publié en 2013, mais dans un cadre spatiotemporel dépassant largement celui de la France contemporaine.

Des études plus spécifiques se recentrant sur la période, servent de cadre à l'exposition. L'historienne américaine Jessica Marglin⁽¹⁾ a, par exemple, suivi les trajectoires d'une famille marchande juive de Fès entre le 19^e siècle et le début du 20^e siècle. Elle montre comment la loi musulmane au Maroc leur a d'abord permis de développer des interactions avec leurs voisins musulmans, avant que les réformes coloniales n'assèchent ces possibilités. L'historien Joshua Schreier⁽²⁾, quant à lui, s'est intéressé aux marchands juifs d'Oran dont les activités commerciales avec leurs voisins musulmans sont bouleversées par la conquête française et la nouvelle hiérarchie entre les populations soumises qu'elle induit. L'historien Joshua Cole⁽³⁾ s'est penché sur un évènement plus récent et sanglant dont la mémoire reste vive chez les juifs d'Algérie : le pogrom de Constantine en 1934. Son travail a permis de sortir d'une vision attendue et simpliste de l'évènement pour en donner une lecture renouvelée dans laquelle les actions des individus et des politiques menées au nom de l'autorité française ont une part de responsabilité non négligeable dans le meurtre par des musulmans de plusieurs familles juives, dans des conditions particulièrement atroces.

1. Marglin, Jessica, *Across Legal Lines. Jews and Muslims in Modern Morocco*, Yale University Press, 2016, 336 p.

2. Schreier, Joshua, *The Merchants of Oran: A Mediterranean Port at the Dawn of Empire, 1792-1856* (Stanford, CA: Stanford University Press, 2017, 215 p.

3. Cole, Joshua, *Lethal Provocation. The Constantine Murders and the Politics of French Algeria*, Ithaca, Cornell University Press, 2019, 317 p.



Ces travaux qui se concentrent sur des objets, des trajectoires personnelles, le cas échéant familiales, ou des épisodes en apparence isolés et ponctuels. Ils permettent de restituer un contexte historique dans lequel se déploie l'éventail des relations quotidiennes entre juifs et musulmans qui, loin s'en faut, ne se limitent pas à un antagonisme religieux qu'il s'agirait également de mettre en perspective. Commerce, vie de quartier, projets artistiques au théâtre ou dans la musique sont autant de terrains qui, mieux arpentés aujourd'hui permettent de restituer toute sa complexité et sa variété aux rapports entre les deux communautés.



À ces études, s'ajoute celle de l'historien Ethan B. Katz traduite en 2018 en français *Juifs et musulmans de France, le poids de la fraternité*⁽⁴⁾. De la Première Guerre mondiale à nos jours Ethan Katz démontre que, bien souvent, « les relations entre juifs et musulmans passent par leurs rapports respectifs à l'appartenance nationale et impériale. C'est ainsi que perceptions et manifestations institutionnelles concurrentes de la « francité » ont infléchi la manière dont juifs et musulmans se percevaient entre eux et dont ils appréhendaient chacune de leurs interactions. À bien des égards, l'inverse est également vrai : juifs et musulmans appréhendaient leur rapport à la France à travers les rapports qu'ils entretenaient les uns avec les autres ».

4. Katz, Ethan, *Juifs et musulmans en France, le poids de la fraternité*, Belin, 2018.

La seconde inflexion majeure permet de s'affranchir d'une lecture trop actuelle et essentialisée et présentiste des relations entre juifs et musulmans qui les réduiraient à un antagonisme pluriséculaire, nourri de tensions et de violences réitérées. En ce sens, elle rejoint un des apports de la première : favoriser l'étude des rencontres, des partages, des circulations entre les deux communautés, et, ce faisant, laisser la porte ouverte aux parcours et regards atypiques qui donnent aussi leur épaisseur à cette histoire. Par exemple, l'histoire des juifs dans la Seconde Guerre souvent concentrée sur la Shoah en Europe se décentre pour être envisagée du point de vue de l'Afrique du Nord. La participation de ces populations à la Résistance est aussi un des terrains de la recherche historique actuelle.

Il serait pourtant illusoire de prétendre que le contexte de la seconde moitié du 20^e siècle n'a pas pris sa part dans ces évolutions historiographiques. Un million de personnes de confession et de culture juives vivent aujourd'hui en France ; 7 millions de personnes de confession et de culture musulmanes les côtoient. Les évolutions du conflit israélo-palestinien et de l'environnement géopolitique mondial ont produit et creusé les clivages, essentialisé les identités des uns et des autres.

Si l'histoire n'a pas de pouvoir thaumaturgique, du moins offre-t-elle la possibilité de remettre de la complexité et d'élargir les possibles, d'ouvrir les espaces de rencontres et de dialogue en décentrant le regard. C'est aussi un des apports de ce renouvellement historiographique.

JUIFS & MUSULMANS DE LA FRANCE COLONIALE À NOS JOURS : STATUTS INCERTAINS, EXPÉRIENCES COMMUNES, TRAJECTOIRES MULTIPLES

La conquête française de la Régence d'Alger transforme, dès l'été 1830, la situation des juifs et musulmans dans leur ancien espace partagé de vie placé jusqu'alors sous la tutelle ottomane. Elle redéfinit progressivement leurs statuts, leurs relations et leurs positions respectives.

De fait, elle libère immédiatement les populations juives de leur condition de dhimmis⁽⁵⁾. À partir de 1845, plusieurs éléments se conjuguent pour lier davantage le sort des juifs d'Algérie à celui de la puissance coloniale. En effet, la France souhaite s'allier une frange de cette population indigène alors qu'une partie des juifs de France voit dans l'implantation de consistoires israélites en Algérie⁽⁶⁾ un levier pour, d'une part, « élever » moralement la population vivant en territoire colonial et limiter, d'autre part, les risques de désorganisation de la communauté provoqués par le départ des Ottomans. Trois consistoires israélites sous autorité de celui d'Alger⁽⁷⁾ en 1845. En 1848, la départementalisation de l'Algérie qui instaure une continuité territoriale entre la métropole et sa colonie, rend difficilement tenable la différence de statuts entre les Juifs de métropole (citoyens) et ceux d'Algérie (indigènes). En 1886, la moitié des juifs d'Algérie (soit environ 26000 membres de cette communauté) sont placés sous son autorité au 19^e siècle.

Plus largement, ces questions soulèvent celles du statut juridique des populations conquises, qu'elles soient juives ou musulmanes. Faire des habitants du territoire conquis des citoyens français comme les autres reviendrait à nier la supériorité de la puissance coloniale. Il faut donc inventer une catégorie juridique spécifique : celle de l'indigène. Le sénatus-consulte de 1865 lui offre la possibilité de devenir français s'il renonce à son statut personnel confessionnel, sans pour autant être citoyen. La naturalisation ouvre néanmoins l'accès à des emplois subalternes dans la fonction publique. Peu renoncent à leur statut personnel (la soumission au Code Civil pour tout ce qui concerne le mariage et l'héritage est un point sensible) pour ces maigres contreparties. En 1870, le décret Crémieux introduit une différence entre les indigènes algériens par l'octroi de facto de la pleine citoyenneté aux 37000 juifs d'Algérie.

5. Statut de protection des minorités juives et chrétiennes en terre d'Islam au prix d'une taxation personnelle et de l'imposition d'un certain nombre de lois marquant leur soumission au pouvoir musulman.

6. La création des consistoires israélites en métropole remonte à 1808.

7. Il a autorité sur celui de la province d'Oran et de Constantine.

La mesure suscite d'ailleurs l'hostilité d'une partie des colons, des musulmans et de la communauté juive rétive à l'abandon du statut confessionnel.

À la fin du 19^e siècle, d'autres enjeux surgissent. En Algérie, les Français d'origine ou naturalisés ne sont guère plus nombreux que les autres Européens présents, notamment espagnols. Il faut donc, en quelque sorte, « renforcer » la population française ce que permet la loi de 1889 qui s'appuie sur le droit du sol. Appliquée en Algérie devenue territoire français constitué de trois départements, elle fait de tout enfant qui y est né de parents étrangers un français. Seuls les européens sont concernés, le statut des indigènes musulmans ne varie pas. Le décret Crémieux ne protège pas les juifs d'Algérie des flambées antisémites qui gagnent le pays au moment de l'affaire Dreyfus (1898-1906). Si la Grande Guerre les fait taire pour un temps, le pogrom de Constantine en 1934, dans lequel la posture des autorités françaises facilite pour le moins les violences perpétrées par les musulmans, les ravive. La sortie de guerre n'est pourtant pas gratifiante pour ces derniers. Soumis à la conscription en 1912, une partie des combattants musulmans voit dans sa participation au conflit le moyen d'y gagner des droits. Ce qu'octroie la loi Jonnart en 1919 c'est-à-dire la naturalisation pour des catégories extrêmement spécifiques (militaires, notables, employés du secteur public) à la discrétion du gouverneur est assez décevant même si le corps électoral indigène est élargi pour les élections locales. La Seconde Guerre mondiale rebat à nouveau les cartes : l'abrogation du décret Crémieux par les autorités de Vichy dès octobre 1940 repousse les juifs dans l'indigénat et l'exclusion, mais cela ne permet pas pour autant aux indigènes musulmans d'améliorer leur statut. Les poussées nationalistes au sortir du conflit sont violemment réprimées par la puissance coloniale.

Le retour à la paix et la fondation de l'état d'Israël en 1948 poussent les juifs d'Afrique du Nord vers l'exil. En métropole, les populations nord-africaines sont essentielles à la croissance économique. Leurs conditions de vie s'avèrent fort différentes de celles des juifs exilés déjà fortement imprégnés de culture française. Exploitation économique, surveillance policière et logements insalubres sont le lot de

nombre de ces travailleurs dont le statut se modifie au fil du processus de décolonisation. Libérés de la domination coloniale, ils deviennent étrangers en métropole.

Au moment de l'indépendance, Français et juifs d'Algérie, supplétifs harkis de l'armée française gagnent la France : si l'exil et le sentiment d'exclusion les réunit, leurs conditions d'arrivée et de vie dans l'hexagone divergent à nouveau. Les relations entre juifs et musulmans de l'ancienne Afrique du Nord française se recomposent dans ce nouvel espace. Une part importante de la communauté immigrée acquiert la nationalité française. Ses enfants « issus de l'immigration » nés et grandis en France, en ont la nationalité sans toutefois être considérés comme des Français à part entière, sans cesse renvoyés par l'opinion publique à leur ascendance.

Le conflit israélo-palestinien complexifie encore les relations entre les deux communautés déjà marquées par le lourd héritage colonial. Il entraîne une forte politisation des identités qui empoisonne régulièrement la vie de certains quartiers mixtes tels ceux de Belleville ou de Sarcelles. En même temps que l'antisémitisme et la haine anti-musulmans gagnent l'espace public, que le fossé entre les deux communautés semble s'élargir, un retour nostalgique vers le passé s'opère. Mythifié, il se réécrit et se réinvente en un moment de vie commune harmonieux qui aurait précédé la présence française.

De la France coloniale à nos jours, chacune des deux communautés a vu ses statuts, ses interactions avec l'autre influencées par l'intervention politique de la France. Loin des stéréotypes et des évidences imposés par une lecture présentiste de l'histoire, leurs trajectoires révèlent un millefeuille de situations qui évoluent au rythme des partages, des cohabitations et des stigmatisations.

JUIFS & MUSULMANS À L'ÉPREUVE DES GUERRES, MOMENTS DE BASCULEMENT :



Portrait de Salomon Zermati interprète d'Abd-el-Kader et son envoyé auprès du roi Louis-Philippe en 1839.
©MAHJ

La guerre s'impose d'emblée comme un temps et un agent de profondes mutations. La conquête militaire de l'Algérie, amorcée en 1830, bouleverse les sociétés préexistantes dans la mesure où elle entraîne une redéfinition des groupes sociaux par la puissance conquérante. Ici, l'Algérie fonctionne comme un laboratoire pour déterminer les options politiques possibles pour la Tunisie et le Maroc qui passent plus tardivement sous domination française (1881 pour la 1^{ère}, 1912 pour le second). Les hiérarchies sociales sont également modifiées.

Très rapidement, tandis que l'écrasante majorité des populations conquises sont maintenues dans une profonde pauvreté, un petit groupe de familles bourgeoises urbaines, juives comme musulmanes, s'en extrait grâce à son rôle dans l'interprétariat militaire ou diplomatique. Jusqu'au 20^e siècle, l'interprétariat est pour les deux communautés, une voie d'accès individuelle à la citoyenneté française.

Avec la Grande Guerre, juifs et musulmans se rencontrent pour la première fois sur le sol français métropolitain. Bien qu'ils combattent



Albert Samama-Chikli, *Salle des blessés hôpital du jardin colonial de Nogent sur Marne*, 1914-1918, négatif noir et blanc sur plaque de verre, 13 x 18 cm. Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense, Ivry-sur-Seine.

parfois côte à côte dans les tranchées, leur présence au front relève de logiques différentes. D'une part, 400 000 soldats coloniaux Nord-Africains (goumiers, tabors marocains, spahis algériens) sont soumis à la conscription obligatoire ; de l'autre, les 38 000 juifs d'Afrique du Nord et de métropole, citoyens à part entière depuis le décret Crémieux, honorent leur devoir militaire. Au Maroc et en Tunisie où le décret Crémieux ne

s'applique pas, l'engagement volontaire d'une partie des populations juives pourtant restées indigènes est, par ailleurs, remarquablement important. À l'issue du conflit, la loi Jonnart, votée en 1919, qui permet à des parties restreintes de la population musulmane d'Algérie d'accéder de façon individuelle à la citoyenneté française à des conditions très spécifiques est une réponse vécue comme largement insuffisante. La guerre ouvre la voie à la présence immigrée d'Afrique du Nord en métropole. Venue pour y travailler, elle s'y frotte aux discours panarabe et anticolonial qui se développe dans l'entre-deux guerres.

La Seconde Guerre mondiale est un cataclysme d'un autre ordre qui fait basculer irrémédiablement les populations juives de la métropole et d'Afrique du Nord dans une nouvelle ère. La politique antisémite de l'Allemagne nazie et de Vichy s'abat dès octobre 1940 sur les populations juives de métropole et de l'empire : les deux lois portant « statuts des Juifs » (3 octobre 1940 puis 2 juin 1941) les excluent d'une multitude d'activités professionnelles tandis que celle du 22 juillet 1941 autorise la confiscation de leurs biens. Le sort des juifs d'Algérie, défini par ce cadre général, est, en outre, violemment infléchi par l'abrogation du décret Crémieux le 7 octobre 1940. Son rétablissement tardif (en octobre 1943) – alors qu'après le débarquement des Alliés en Afrique du Nord en novembre 1942, les lois de la République sont rétablies dès mars 1943 – est un nouvel affront. À cela s'ajoute à partir de la rentrée 1941, l'exclusion des enfants juifs des écoles publiques d'Algérie. Enfin, combattants juifs étrangers, réfugiés juifs des camps métropolitains et internés politiques juifs français connaissent la déportation dans des camps dont certains sont situés aux portes du Sahara. Cela dit, la libération précoce du territoire préserve la grande majorité des juifs d'Afrique du Nord de la déportation vers les centres de mise à mort. Toutefois, pour nombre de Juifs d'Algérie mais aussi du Maroc et de Tunisie (occupée par l'Allemagne nazie pendant un bref laps de temps), l'expérience de la guerre est de celle qui les pousse à construire leur avenir ailleurs.

Au cours du conflit, les relations avec les musulmans se modifient : les initiatives de solidarité individuelles pèsent peu face aux

violences perpétrées contre les juifs et leurs biens qui s'ajoutent à celles des Français. Le régime de Vichy a bien compris le profit qu'il pouvait tirer de la situation coloniale pour tenter de rallier les populations musulmanes d'Afrique du Nord à la cause de l'Axe. Son emprise fut bien moindre sur les chefs indépendantistes algériens lucides sur le fait que l'abolition du décret Crémieux n'octroyait aucun droit supplémentaire aux musulmans. Sur le front européen, 17000 soldats maghrébins meurent au combat entre 1939 et 1945. 18 000 Algériens sont faits prisonniers et connaissent les camps de travail ou le travail forcé au service de l'occupant. Au tournant de la guerre, nombre d'entre eux participent aux combats de la libération de l'Europe depuis l'Italie jusqu'aux Flandres. Juifs et musulmans rejoignent également les rangs de la Résistance. L'exemple de la FTP-Moi (Francs-tireurs et partisans – Main d'œuvre immigrée) constitue une des pages les plus connues de cette histoire.

Durant la guerre d'indépendance algérienne 200 000 Algériens musulmans (paysans déplacés de force par exemple) gagnent la métropole dans laquelle leur nombre est multiplié par deux. Au terme des différents processus d'accession à l'indépendance, les violences intracommunautaires provoquent le départ massif des juifs d'Afrique du Nord vers Israël, le Canada et bien évidemment vers la France métropolitaine, depuis laquelle les relations entre les deux communautés doivent désormais s'envisager. En effet, il ne reste que quelques milliers de juifs dans les pays du Maghreb aujourd'hui. La guerre des Six Jours remportée par Israël qui fait définitivement basculer le destin des Palestiniens. Elle marque le début de nouvelles tensions entre les 600 000 juifs et les 700 000 arabes et berbères musulmans installés en France dans les années 1960. Face aux nouvelles fractures géopolitiques définies par les rapports entre Israël et les pays arabes, au développement des nouvelles conflictualités, notamment du terrorisme international, l'histoire et les héritages partagés des juifs et musulmans ne trouvent guère plus que des interstices marginaux pour exister aujourd'hui.

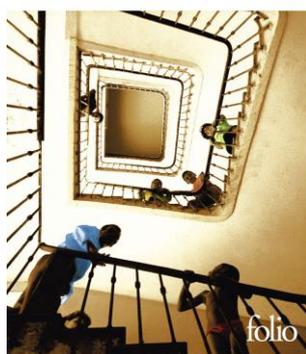
JUIFS & MUSULMANS, CULTURES ET MÉMOIRES PARTAGÉES :

La longue coexistence entre juifs et musulmans en Afrique du Nord avant, puis, du temps de la présence française a donné lieu à une multitude de rencontres et de productions culturelles. Les guerres et les exils ont transformé cet héritage commun en ouvrant la voie à des formes de nostalgie, au souci de conserver et transmettre la mémoire et le patrimoine commun en tentant aussi de le réinventer ailleurs, au présent.

En littérature, l'œuvre d'Albert Memmi, d'Albert Camus, d'Elissa Rhais récemment redécouverte, naît dans le Maghreb colonial et rend compte des traits singuliers d'une société dans laquelle, ensemble mais différents par mains aspects, juifs, musulmans et Français, coexistent. Romans, chroniques, ou témoignages permettent de saisir l'ordinaire des quotidiens sans perdre de vue le contexte politique ou historique général, qui peut être interrogé à l'échelle individuelle ou collective. Des voix féminines s'y font entendre : elles disent les relations familiales (*Fritna* de Gisèle Halimi), dévoilent des parcours spécifiques pris dans les violences de la guerre ainsi que des engagements (*Djamila Boupacha* de Simone de Beauvoir et Gisèle Halimi, encore). Des trajectoires littéraires et artistiques, telles celles que d'Hélène Cixous ou d'Assia Djebar, entre le Maghreb colonial et la France de la seconde moitié du 20^e siècle acquièrent une visibilité notable.



Romain Gary
(Émile Ajar)
La vie devant soi



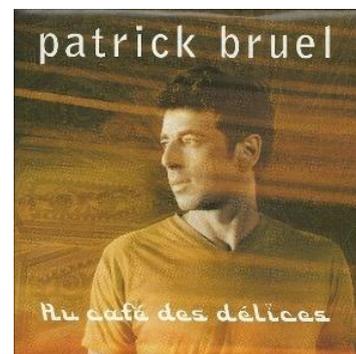
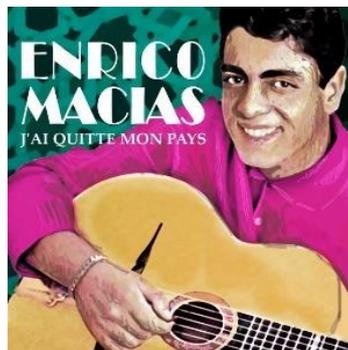
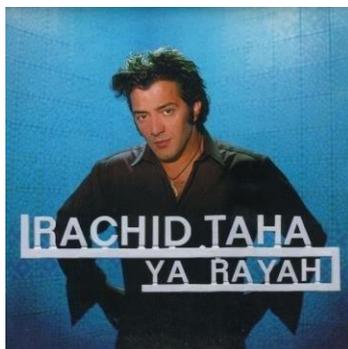
Omar Benlaala
Tu n'habiteras
jamais Paris



La littérature de l'exil garde la mémoire de relations qui se sont défaits. Les désillusions du rapatriement et les conditions de vie nouvelles dans la France réduite à ses dimensions hexagonales sont des thèmes largement traités par la littérature. Le temps des destins séparés produit une vision parfois nostalgique du passé, celui de relations amicales et harmonieuses disparues. La fiction littéraire s'empare de cadres susceptibles de les réinventer : le Belleville de Madame Rosa, l'héroïne d'Emile Ajar (Romain Gary) dans *La vie devant soi*, ou celui de Bouzyd Benlaala qui le fait revivre pour son fils, Omar, dans *Tu n'habiteras jamais Paris*, en sont des exemples.

Ces axes narratifs se prolongent dans des œuvres cinématographiques, certains de ses romans ayant été, par ailleurs, adaptés au cinéma. Dans le cas spécifique de *La vie devant soi*, il n'est d'ailleurs pas inintéressant de noter que le 7^{ème} art, dans une adaptation italienne où Sophie Loren a succédé à Simone Signoret, a jugé possible de s'affranchir du terrain hexagonal pour dire la même histoire. L'œuvre du cinéaste Alexandre Arcady illustre particulièrement cette « nostalgie » évoquée pour la sphère littéraire.

Dans le domaine de la chanson de variétés et des musiques populaires, le thème de l'exil constitue presque un genre en soi de *Ya rayah* de Dhamane El Harrachi, reprise par Rachid Taha, au *Café des Délices* de Patrick Bruel en passant par *J'ai quitté mon pays* d'Enrico Macias. Avec lui, vient le temps de la mémoire douloureuse mais aussi réenchantée d'un passé révolu.



L'exposition fait la part belle à une époque et des aspects moins connus de cette histoire musicale commune. La musique fut en effet un terrain fécond et inattendu de collaborations entre juifs et musulmans au temps de la France coloniale. Que l'on s'attache aux répertoires, aux protagonistes ou aux supports d'enregistrement cette histoire se dévoile progressivement grâce à des recherches récentes.

Ainsi, l'industrie musicale nord-africaine et, avec elle, la musique arabo-andalouse doivent beaucoup à Edmond Nathan Yafil. Né en 1874, ce juif algérien devenu français par le décret Crémieux, a grandi aux sons des musiques venues des cafés maures de la Casbah d'Alger. De sa rencontre avec l'ethnomusicologue français Jules Rouanet naîtra en 1904 un *Répertoire de musique arabe et maure*. En 1912, Yafil créa également une école de musique d'où émerge un des premiers orchestres modernes d'Afrique du Nord : El Moutribia. En 1923, la direction de cette formation qui se produit aussi sur scène échoit à Mahieddine Bachtarzi. Dans sa jeunesse, sa voix de ténor appelait à la prière depuis la mosquée Jamaa Al-Djid d'Alger. Devenu adulte, celui que l'on surnomme le « Caruso du désert » l'a finalement mise au service de la musique profane.

Yafil développe également diverses activités discographiques et joue les agents artistiques avec un certain succès en capitalisant sur la popularité de chanteuses juives d'expression arabe telles qu'Habiba Messika ou Marie Soussan. Cette dernière a fréquenté l'orchestre El



Logotype de La Moutribia



L'orchestre de la Moutribia vers 1930. ©Archives Kespi/Kalfo

Moutribia, Yafil étant son cousin. Elle rencontre Rachid Ksentini, qui lui, est musulman. Couple à la ville, ils forment un duo comique qui remporte de vifs succès. Ksentini s'associe également à Barchtarzi pour développer le théâtre populaire algérien, dont ils sont considérés comme les fondateurs. Marie Soussan y effectue une partie de sa carrière d'actrice. Habiba Messika (Msika), née en Tunisie, se lance, elle aussi, sur scène. Pour le théâtre de Bourguiba (frère du futur président tunisien), elle interprète de nombreux rôles. En 1925, elle interprète le Roméo de Shakespeare tandis que sa consœur Rachida Lotfi joue Juliette. Le baiser qu'elles échangent sur scène est un défi aux conventions et déclenche une véritable émeute.

Soussan, Messika, Yafil, Bachtarzi, Ksentini, autour des arts de la scène et de la musique, ont été les protagonistes d'une histoire culturelle qui a permis la préservation et la transmission d'un patrimoine musical (la musique arabo-andalouse ou Çan'a), le développement d'infrastructures et d'une riche scène artistique locale capable de s'exporter. Ils en ont fait des espaces de dialogue et de libertés.

❖ PORTRAITS CROISÉS :

EMIR ABD EL-KADER IBN MUHIEDDINE

Né en 1808, Abd el-Kader, après des années de formation religieuse et militaire au cours desquelles il voyage à la Mecque, en Egypte et en Irak, devient la figure de proue de la guerre et de la résistance à l'envahisseur français.

Face à une armée de conquête de plus en plus nombreuse et efficace, il parvient à fédérer les tribus locales sous sa bannière et celle de l'Islam, et à mettre, un temps, les français en échec. Dans ces



L'émir Abd el-Kader portant la légion d'honneur dont le gouvernement français l'a décoré.
Photographié par Mayer & Pierson, photographes de l'Empereur, Paris, vers 1850. © wikimedia commons.

années de violent conflit entrecoupé de phases de paix armée, il remporte quelques victoires et ébauche dans l'ouest du pays un état algérien doté, notamment, d'arsenaux et d'une administration fiscale.

La prise de son camp, la smala, en 1847 marque le début d'une seconde vie pour Abd el-Kader. Celle-ci débute par cinq années de détention en France, en partie au château d'Amboise au cours desquelles il noue de multiples relations

avec des personnalités aussi bien religieuses, civiles que militaires. Pensionné par le gouvernement français, il se retire ensuite à Damas, en 1855.

Il se consacre alors à la mystique, défendant des positions plutôt réformistes en la matière, tout en s'intéressant à la marche du monde (canal de Suez, expositions universelles par exemple). En 1860, il protège des milliers de chrétiens arabes de Syrie menacés par les druzes et reçoit distinctions et récompenses de la France.

La sinueuse trajectoire de vie d'Abd-el Kader, en fait un individu dont la postérité est complexe pour qui veut se l'approprier. Ses hauts faits militaires en font un héros national en Algérie. Ainsi, sa statue équestre remplace celle de Bugeaud à Alger. Durant la décennie noire, son réformisme religieux a parfois été mobilisé comme contre-parole face à l'islam politique radical. Enfin, dans la France actuelle en proie au racisme et à l'islamophobie, il a récemment été la cible symbolique des intolérants : l'œuvre d'art tout juste installée à Amboise en souvenir de son séjour carcéral a été vandalisée.

ISMAYL URBAIN



Ismaïl Urbain (1812-1884), Journaliste et interprète français en 1868.
© Wikimedia commons

Né à Cayenne en 1812, Thomas Appolline est le fils naturel d'un armateur français de Marseille et d'une femme libre de couleur descendante d'esclave. Il rejoint les saint-simoniens à Marseille, puis à Paris au début des années 1830.

Parti à Constantinople, il devient, en 1833, professeur de français en Egypte, à Damiette, sous le nom de Thomas Urbain. C'est alors qu'il se convertit à l'Islam et devient Ismaïl Urbain.

Revenu en France, il est recruté trois ans plus tard comme dans le corps des interprètes de l'armée d'Afrique. Après avoir servi à Oran auprès de Bugeaud, il participe aux différentes expéditions du duc d'Orléans puis de son jeune frère le duc d'Aumale et, notamment, à celle qui débouche sur la prise la smala d'Abdelkader en 1843.

Il est nommé à la direction de l'Algérie au ministère de la guerre. À ce titre il suit les conditions de détention de l'émir Abdelkader en France. Sous le second empire, il œuvre par ses publications, ses écrits législatifs et ses actions à la construction d'une Algérie franco-

musulmane, pilier d'un groupe de militaires et hommes publics arabophiles. Urbain est à l'artisan du Sénatus-consulte qui offre aux indigènes juifs et musulmans et aux étrangers d'Algérie le droit de demander la citoyenneté française à condition de renoncer à leur statut personnel. Interprète de Napoléon III lors de son second voyage en Algérie en 1865, il reçoit la légion d'honneur, devient la bête noire des colonistes qui ne manquent pas de prendre leur revanche à la chute de l'empire.

Chassé d'Alger, écarté de l'action politique, il continue de défendre ses positions par la plume dénonçant sans relâche une politique de colonisation rétrograde qui exclue les Algériens musulmans.

HABIBA MESSIKA (OU MSIKA)



La chanteuse tunisienne Habiba Msika vers 1920. © Wikimedia commons

Née au début du 20^e siècle en Tunisie, Marguerite Messika est issue d'une famille juive de Bab Souika à Tunis – le terme Bab indique une porte de médina. Elle fréquente l'Alliance Israélite Universelle. Sa tante, la chanteuse Leïla Sfez pourvoit à son éducation artistique. Marguerite apprend le chant le solfège et l'arabe auprès de Khemaïs Tarnane et du ténor égyptien Hassan Bannan.

Elle se lance dans une carrière artistique sous le pseudonyme d'Habiba (la bien aimée) et devient une figure des « Années folles » tunisiennes non sans croiser en métropole quelques grandes figures de l'époque telles Picasso ou Gabrielle Chanel. Libre dans ses amours, Habiba fait du chant et du spectacle son gagne-pain, ce qui est assez inédit à l'époque. Elle tourne quelques films pour un cinéma Tunisien naissant Salma Baccar et La danse du feu qui remportent un énorme succès. Ses interprétations de rôles classiques pour des pièces de Shakespeare, Victor Hugo ou Molière, dans

lesquels elle incarne volontiers des personnages masculins contribuent également à sa popularité.

Ses vies amoureuses et artistiques façonnent, à juste titre, son image de femme libérée, en avance sur son époque. Elle meurt tragiquement dans l'incendie criminel de son appartement en février 1930.

ADOLPHE CRÉMIEUX

Isaac-Jacob Crémieux est né à la toute fin du 18^e siècle dans le Gard. Il exerce le métier d'avocat dans sa ville natale de Nîmes avant de poursuivre sa carrière professionnelle à Paris. À partir de 1863, il préside le Consistoire central israélite de France⁽⁸⁾, ainsi que l'Alliance israélite universelle dont il est l'un des discrets fondateurs. Devenu ministre de la justice après la chute du second empire, il fait promulguer une série de décrets dont celui qui porte son nom pour la postérité et qui accorde la citoyenneté française aux 37 000 juifs vivant en Algérie.



Adolphe Crémieux
photographié par Nadar vers 1856.
© Wikimedia commons

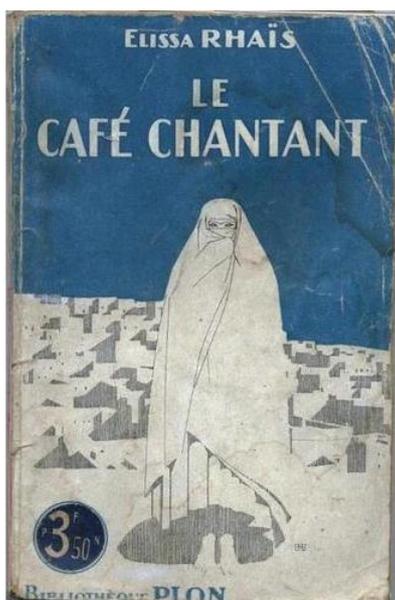
En 1871, date de promulgation du décret, les juifs d'Algérie connaissent une naturalisation collective qui les rattache à la France républicaine et les distingue des musulmans maintenus dans l'indigénat.

Alphonse Crémieux est ensuite élu député du département d'Alger de 1872 à 1875. À cette date, il devient sénateur inamovible. Il meurt en 1880.



8. Institution créée sous le 1^{er} empire pour administrer le culte israélite en France.

ELISSA RHAÏS



Couverture du roman *Le café chantant* written par Elissa Rhaïis, édité par Plon en 1920.
© Wikimedia commons

Rose Blumendil a signé sous le nom de plume Elissa Rhaïis une douzaine de fictions littéraires (romans, contes et nouvelles) publiées en France, dans l'entre-deux-guerres, chez de prestigieux éditeurs. Sa vie aurait vraisemblablement inspiré plus d'un·e romancier·e.

Née à Blida en Algérie en 1876, dans une famille modeste, son second mariage avec un riche commerçant lui permet d'accéder à l'aisance. À Alger, sa *Villa des fleurs* abrite un salon littéraire réputé qu'elle anime de moultes récits de contes pétris de folklore populaire. De fil en aiguille, encouragée par ce succès

prometteur, elle propose une nouvelle à *la Revue des deux mondes* qui la retient pour publication. Elissa Rhaïis quitte alors son mari et l'Algérie pour mener une carrière littéraire en métropole.

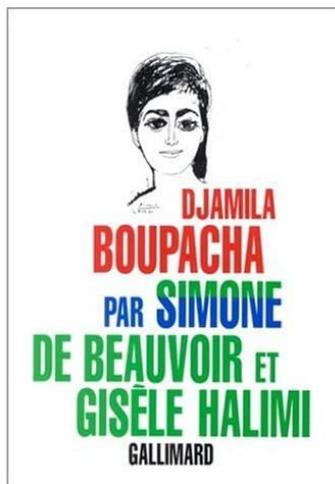
En 1919, la maison d'édition Plon avec laquelle elle s'est engagée pour cinq ans sort *Saâda la Marocaine*. L'autrice est présentée comme « la première femme auteure musulmane, algérienne et francophone », enfuie d'un harem, elle serait la première « Orientale » à écrire en français. L'argument de vente s'avère imparable pour séduire un public friand littérature exotique charriant les capiteux parfums de l'Orient. D'autres fictions suivent qui mettent souvent en scène des femmes comme l'illustrent ces quelques titres : *La fille du douar*, *Le mariage de Hanifa* ou *L'Andalouse*. Pour Jules Roy, Elissa « a su incarner tous nos rêves de l'Orient ».

Effectivement, Elissa/ Rose connaît très bien le monde qui sert de décor à ses romans, cette société juive et musulmane en situation coloniale. Rose est en fait issue d'une famille juive, va à l'école française puisque le décret Crémieux le lui permet. Au regard de sa date de naissance, elle est de la première génération des filles juives d'Algérie à fréquenter l'école républicaine. Mariée deux fois (la première

à un rabbin, la seconde à un riche marchand), Elissa, depuis Alger, prend le pouls de la ville dont l'ambiance stimule son imagination et nourrit ses écrits.

Pourtant dans les années 80, son neveu, Raoul Tabet, avance qu'il est en fait l'auteur des ouvrages de celle qui l'a élevé comme un fils. C'est le début de « l'affaire Elissa Rhaïs », qui passe par les plateaux de la célèbre émission littéraire *Apostrophes*. L'épisode jette le trouble sur ses écrits qui disparaissent des librairies. Ils sont fort heureusement aujourd'hui réédités et offrent à qui les explore une image de la société coloniale algérienne du début du 20^e siècle où se croisent juifs et musulmans. Outre son legs littéraires, la figure d'Elissa Rhaïs fait aussi l'objet de travaux pour sa capacité à incarner des formes d'émancipation féminine dans la société juive coloniale nord-africaine tant dans le cadre familial que professionnel.

DJAMILA BOUPACHA, GISÈLE HALIMI, SIMONE DE BEAUVOIR



Couverture du livre signé de Gisèle Halimi et préfacé par Simone de Beauvoir publié chez Gallimard en 1962.

Djamila Boupacha est avec Djamila Bouhired une des principales figures féminines de la guerre d'indépendance algérienne. Agent de liaison du FLN, elle est arrêtée en février 1960 au domicile de ses parents, accusée d'avoir posé un engin explosif à la Brasserie de la Faculté d'Alger en septembre 1959. Bien que l'engin a été désamorcé avant son explosion et elle encoure la mort pour ce « crime ».

Entre la nuit de son arrestation et son procès, la jeune femme âgée d'une vingtaine d'année est transférée dans deux centres d'enfermement où elle subit des violences, des tortures (brûlures et électrocution) ainsi qu'un viol commis au moyen d'une bouteille de bière. La jeune femme est alors vierge. À la suite de cela, elle avoue alors avoir posé l'engin explosif.

Son avocate Gisèle Halimi la rencontre au mois de mai 1960, la jeune recrue du FLN lui relate les tortures qui l'ont poussé à avouer ce qu'on lui reproche. En l'absence de preuves et de témoignages, ses aveux sont déterminants pour l'issue du procès. Les faits de viols, pourtant courants, sont rarement publicisés par les victimes. En ce sens Djamila Boupacha fait figure d'exception. C'est en le publicisant et les médiatisant que l'avocate escompte obtenir l'irrecevabilité des aveux.

À cette fin, Maître Halimi rejoint Simone de Beauvoir qui, quelques semaines avant le procès, publie dans le quotidien *Le Monde* une tribune intitulée *Pour Djamila Boupacha*. Le texte sonne l'heure de la mobilisation, un comité de soutien regroupant de nombreux intellectuels, dépassant les clivages droite/gauche naît dans la foulée. On considère aujourd'hui ces modalités d'action comme une préfiguration du *Manifeste des 121* pour le droit à l'insoumission.

Toujours est-il que le procès est dépaycé en France et l'accusée incarcérée à Fresnes. En 1961, elle comparait devant la justice de Caen qui instruit sa plainte pour viol, et elle identifie ses agresseurs. Elle bénéficie de l'amnistie prévue par les accords d'Évian signés en mars 1962.

MAURICE PAPON



Maurice Papon, 1967.
©Wikimedia commons

Maurice Papon est né dans une famille de notables à Gretz-Armainvilliers en 1910. Sa carrière de haut-fonctionnaire le conduit en Gironde. Secrétaire général de la Préfecture, il est impliqué dans la déportation vers Auschwitz-Birkenau via Drancy de 1600 Juifs. Il est condamné en 1998 pour complicité de crimes contre l'humanité à l'issue d'un procès médiatisé.

Épargné par l'épuration, il entre au Ministère de l'intérieur, puis est nommé préfet de Constantine en 1949. Alors que l'agitation nationaliste grandit, Maurice Papon est promu

secrétaire général du protectorat du Maroc en 1954-1955, puis retourne en Algérie, à Constantine, jusqu'en 1958, en pleine guerre d'indépendance. Pour lutter contre le FLN, il déploie sur le modèle algérois, les DOP (détachements opérationnels de protection) et met en place des SAU (sections administratives urbaines) et SAS (sections administratives spécialisées) chargées de maintenir le contact avec la population tout en faisant du renseignement.

Fort de ces expériences sur les questions nord-africaines, il revient en métropole en tant que Préfet de police de Paris. Il conduit la brutale répression de la manifestation du 17 octobre 1961 durant laquelle au moins une centaine d'Algériens est massacrée par les forces de police. Cette « autre moitié de Maurice Papon », selon l'expression de Pierre Vidal-Naquet, n'a été révélée que lors de son procès de 1997-1998. Entièrement filmé, on a pu y entendre l'étendue des méfaits commis sous ses ordres lors de la déposition de l'historien Jean-Luc Einaudi. Papon n'a jamais eu à sortir de la version officielle des 2 algériens tués ce soir-là, se sachant protégé par l'amnistie issue des accords d'Évian. Pourtant, le retentissement du témoignage d'Einaudi, auquel se sont ajoutés la persévérance des archivistes et des associations d'une part, de nouvelles recherches et une transmission souterraine intra-familiale des faits, d'autre part, ont fini de dévoiler l'étendue et la triste réalité des violences commises au cours des journées d'octobre 1961.

❖ REGARDS D'ARTISTES, REGARDS SUR LES ARTISTES

EUGENE DELACROIX PAR MALIKA ZIANE, ASSISTANTE D'EXPOSITION



Eugène Delacroix, *Moulay Abd-er-Rahman, Sultan du Maroc, sortant de son palais de Meknes, entouré de sa garde et de ses principaux officiers*, 1845.



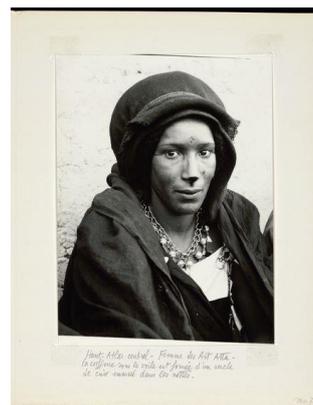
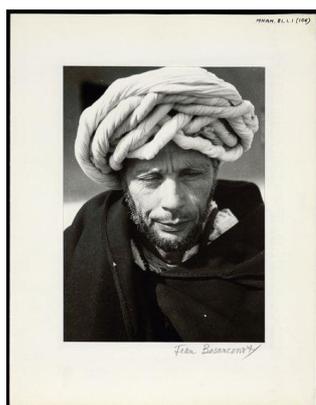
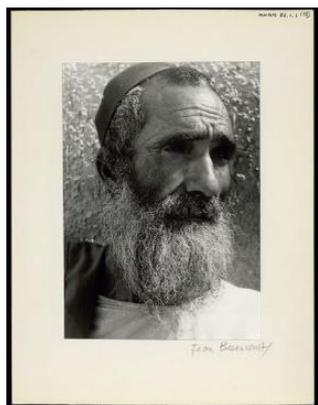
Eugène Delacroix, *Le Sultan du Maroc Mula Abd-Er-Rahman recevant le comte de Mornay, ambassadeur de France*, 1832.

En 1832, Eugène Delacroix participe à la mission diplomatique française au Maroc menée par le comte de Mornay. Le monumental tableau conservé au Musée des Augustins à Toulouse ne date que de 1845 : il représente une vision idéalisée de l'empire chérifien au moment où celui-ci vient de perdre la bataille décisive d'Isly contre les Français, en 1844. Aucun sujet « européen » n'y est présent.

Treize ans plus tôt, Delacroix peint cette esquisse dans laquelle un personnage se détache. Il s'agit d'Abraham Benchimol, l'interprète juif de la mission, exigé par le Sultan auquel nul interprète européen ne peut s'adresser directement. L'effacement de Benchimol, familier de Delacroix, de la version finale reflète le basculement symbolique des juifs du côté du monde européen.

LA MISSION DE JEAN BESANCENOT AU MAROC (1934-1937) PAR MALIKA ZIANE, ASSISTANTE D'EXPOSITION

Le peintre et photographe français, Jean Besancenot (1904 -1992) part au Maroc pour un voyage d'études sur le costume traditionnel marocain. Pour ce faire, il reçoit l'appui de la Résidence française au Maroc et celui des chefs de village.



Jean Besancenot, *Un type de juif des contrées présahariennes* (n° inv. : PA000152.19), *Berbère du Haut-Atlas portant la rezza* (n° inv. : PA000154.34) et *Haut-Atlas central. Femme des Aït Atta* (n° inv. : PA000153.6), 1934-1937, 17,5 x 24 cm, tirages gélatino-argentique sur papier baryté, Musée du Quai Branly-Jacques Chirac.



Anonyme, *J. Besancenot dans le Moyen-Atlas*, 1934-1937, tirage sur papier baryté, 17,7 x 23,7 cm, Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, n° gestion : PP0176278

Ce voyage s'inscrit dans un vaste programme culturel du protectorat : diffuser l'image d'un Maroc traditionnel et « authentique ». À son retour en France en 1937, une exposition présente au public les portraits, tissus et bijoux rapportés de son voyage au musée des colonies, devenu aujourd'hui le Palais de la Porte Dorée.

« Mon appareil photographique lui-même était pour les femmes surtout, si superstitieuses, un objet maléfique. L'objectif leur semblait un œil très propre à leur lancer le mauvais sort.

Quant à mes séances de croquis, certains furent épiques. Des femmes, venues sans méfiance, commençaient à beaucoup s'inquiéter lorsqu'elles me voyaient crayonner sur un papier en les regardant fixement. Elles portaient vite leur main devant leur bouche pour empêcher les mauvais esprits, les (djnoun) d'y entrer. Bientôt prises de panique interne, il devenait impossible de les retenir, et elles fuyaient en poussant des cris ou en sanglotant ».

Jean Besancenot, « Chez les berbères marocains »,
Trocadéro et le Musée de l'Homme sur Radio-Paris 11 octobre 1937
le 11 octobre 1937, Archives du Musée de Quai Branly-Jacques
Chirac, archives DA000312/15088

**KADER ATTIA PAR SÉBASTIEN GÖKALP,
DIRECTEUR DU MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE
DE L'IMMIGRATION**

Kader Attia a grandi à Paris et Alger, a passé plusieurs années au Congo et en Amérique du Sud, et vit à Berlin. À la croisée de multiples cultures, son travail artistique porte sur les histoires et les mémoires marquées par les conflits et la domination. Depuis une dizaine d'années, il mène une recherche autour de la réparation, en partant des notions d'aliénation culturelle et de quête d'identité.

Big Bang est une boule à facettes qui accueillait le visiteur de la Nuit blanche, en 2005, dans la cour d'honneur de l'hôtel de Saint-Aignan au Musée d'art et d'histoire du judaïsme. Le globe est couvert de



Kader Attia, *Big Bang*, Paris, 2005
Métal, résine, miroirs, ø 170 cm

miroirs, en forme de croissant et d'étoile de David, symboles du judaïsme et de l'islam. Habituellement utilisés sur les drapeaux nationaux, il fait écho aux conflits contemporains. Activé par un moteur qui le fait tourner lentement sur lui-même et éclairé par des projecteurs, il fait défiler sur les façades des reflets d'étoiles et de croissants. Ces éléments entrelacés forment une grande sphère chatoyante qui ressemble à une boule disco, un astre de planétarium ou à une météorite menaçant la Terre. Son titre fait allusion à la théorie scientifique du Big Bang, qui contredit les récits mythologiques et religieux de la création.

Attia installe, comme souvent, une tension entre les traditions religieuses et les images profanes, entre hédonisme et consumérisme. *Big Bang* rappelle les racines communes des cultures juive et musulmane et alterne entre réconciliation et diffraction, à travers les reflets produits par les innombrables miroirs.

**MAYA-INÈS TOUAM PAR IBTISSEM HADRI-LOUISON,
PROFESSEURE-RELAIS DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL**



Maya-Ines Touam © Marc Pataut

Née en 1988 à Paris de parents algériens, Maya-Inès Touam construit son travail entre les deux rives de la Méditerranée. Diplômée de l'école nationale des Beaux-Arts de Paris en 2013, ses premières recherches concernent les féminités arabes et l'ambivalence de leur corps, et, à travers lui, de leur position dans le monde arabe et européen. En interrogeant une esthétique orientale non pas d'un point de vue néo-orientaliste mais de son

point de vue de petite-fille d'émigrés, elle cherche à rendre compte de l'identité qui lui est à la fois intime et étrangère.

Dans la série *Révéler l'étoffe*, développée de 2014 à 2018, l'artiste donne la parole à de nombreuses femmes algériennes, de diverses régions et générations, pour montrer la multiplicité des raisons et des façons de porter – ou non – le voile. Cette série, comme autant de manières d'aborder le rapport au voile, rend hommage à toutes ces femmes, tant juives que musulmanes, pour qui le vêtement est un marqueur d'identité. Ce travail a non seulement permis de comprendre une partie de l'histoire de l'Algérie – par exemple à l'instar du hayek algérois, patrimoine immatériel qui a rendu possible le transport de messages codés déterminants pour l'indépendance du pays. Mais il a également permis d'opérer un véritable travail d'archives : archiver des pensées, des individus, des traditions et des rébellions.

Depuis 2017, à partir de différents supports (photographies, dessins et sculptures notamment), Maya-Inès Touam entreprend un travail à la fois anthropologique et onirique, avec pour point de départ certains objets symboliques ou personnels. Elle s'immerge dans les racines de ses origines, qu'elle interroge et fouille pour tirer des

images – souvent des natures mortes – à travers ces fragments d’histoires.

Maya Ines Touam étend également ses recherches aux diasporas du continent africain en France, ajoutant à son travail un regard post-colonial sur l’immigration. Elle rejoint, en 2021, le groupe Regards de la jeune génération sur les mémoires franco-algériennes, à l’initiative de Benjamin Stora, cherchant l’apaisement des différentes mémoires inscrites dans l’histoire de la colonisation et de la guerre d’Algérie.

VALÉRIE MRÉJEN PAR IBTISSEM HADRI-LOUISON, PROFESSEURE-RELAIS DE L’ACADÉMIE DE CRÉTEIL



Valérie Mrejen, 2017.
©Wikimedia commons

Née en 1969 à Paris, Valérie Mréjen est diplômée de l’École nationale supérieure d’arts de Cergy-Pontoise en 1994. À la fois écrivaine plasticienne et cinéaste, elle apparaît aujourd’hui comme l’une des figures les plus atypiques de la scène artistique contemporaine et ses travaux ont fait l’objet de nombreuses expositions en France et à l’étranger. Auteure de plusieurs ouvrages (*Mon grand-père*, 1999 ; *L’Agrume*, 2001 ; *Forêt noire*, 2012),

et de livres d’artiste, elle a réalisé plusieurs courts-métrages, des documentaires (*Pork and Milk*, 2004, *Valvert*, 2008) et un long métrage de fiction, *En ville*, co-réalisé avec Bertrand Schefer et sélectionné à la quinzaine des réalisateurs à Cannes en 2011. Artiste associée au Théâtre National de Bretagne à Rennes, elle a également conçu un spectacle avec Mohamed El Khatib, *Gardien party*, sur et avec des agents d’accueil de musées.

L’œuvre de Valérie Mréjen puise son inspiration dans l’observation subtile du quotidien et des gens ordinaires et s’inscrit dans une logique fortement narrative où l’intime prend toute sa place. Avec une mise en scène minimaliste (décors épurés et cadres fixes), l’artiste

s'intéresse également aux multiples facettes du langage et multiplie les moyens d'expression pour mieux explorer les possibilités du langage.

Dans son film intitulé *Quatrième Sarcelles*, Valérie Mréjen se rend dans deux collèges de Sarcelles où des adolescents, élèves en 4^e, répondent à une série de questions sur eux, leur environnement, la religion, leur avenir, leurs souvenirs. Tourné dans deux établissements voisins, un collège public laïc et une école privée juive, le film tisse les paroles de ces jeunes gens qui ne se connaissent pas encore et vont se croiser pour la première fois sur l'écran. L'artiste capte la vision que ces adolescents posent sur le monde et sur leur époque, permettant de saisir toute la poésie et l'incertitude de ce passage charnière entre l'enfance et l'âge adulte dans un contexte local de forte tension communautaire.

JOAN SFAR PAR CHRISTIANE AUDRAN-DELHEZ, PROFESSEURE RELAIS DE L'ACADÉMIE DE VERSAILLES



Joann Sfar en 2011
© S. Veyrié

Joann Sfar est né niçois en 1971 et a fait de sa ville natale cosmopolite un matériau de création dans un roman *Le Niçois*. Son père André Sfar y fut avocat et un temps proche de Jacques Médecin qu'il quitta politiquement en raison de ses liens avec le Front national. Il y avait débarqué, menacé de mort, en quittant sa terre natale où il était proche de Ferhat Abbas. Ce pied-noir séfaraïde rencontra une chanteuse ukrainienne et ashkénaze : leur fils la connut très peu car elle mourut très précocement.

J. Sfar rend un hommage à la fois impressionniste et précis à la mort de son père dans un texte qui donne des clés pour comprendre le caractère prolifique de son travail : surmonter une perte, un deuil non-dit et peut-être aussi son attrait pour l'histoire des religions et du judaïsme spécialement. Films, bandes dessinées en séries pour adultes ou enfant... Bien des genres intéressent Joann Sfar. C'est

peut-être cette enfance auprès de père haut en couleur et d'un grand-père maternel rabbin qui expliquent le projet de la série (en bande dessinées) *Le chat du rabbin*. Dans un style libre qui veut s'affranchir de la ligne claire, un chat qui parle se lance dans l'étude des textes sacrés de la première religion abrahamique et réussit par ce dispositif a priori fantaisiste à faire connaître à ses très nombreux lecteurs (puis spectateurs de l'adaptation en dessin animé) des aspects majeurs du judaïsme et qui plus est, donne à voir juifs et musulmans se côtoyant sous la domination coloniale française grâce de personnages bavards et pleins de vie.

❖ MOTS EN PARTAGE

Venus jusqu'à nous depuis l'autre rive de la Méditerranée, ils ont circulé, ont été appropriés, transformés, mis à l'envers, ce sont des mots en partage :



❖ POINTS D'ENTRÉE DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES

CYCLE 3- - CYCLE DE CONSOLIDATION

DISCIPLINE	THÈME AU PROGRAMME	DÉMARCHES SELON LE B.O.
EMC	Thème « La sensibilité : soi et les autres » • Respecter autrui et accepter les différences	Connaissances, capacités et attitudes visées • Respect des autres dans leur diversité • Respect des différences, tolérance.
EMC	Thème « Le jugement : penser par soi-même et avec les autres » • Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres	L'égalité des droits et la notion de discrimination • Les préjugés et les stéréotypes
LANGUE VIVANTE (ARABE, HÉBREU)	Compétence : Découvrir les aspects culturels d'une langue vivante étrangère et régionale - Identifier quelques grands repères culturels de l'environnement quotidien des élèves du même âge dans les pays ou régions étudiés. - Mobiliser ses connaissances culturelles pour décrire ou raconter des personnages réels ou imaginaires. Des projets interdisciplinaires peuvent impliquer le cours de langue vivante et l'un ou plusieurs des cours suivants : français, histoire, géographie, éducation musicale, arts plastiques, technologie, éducation physique et sportive...	Connaissances culturelles réparties selon trois axes : - la personne et la vie quotidienne - des repères géographiques, historiques et culturels dans la langue étudiée - l'imaginaire. Modes de vie, fêtes et traditions, quelques repères historiques et géographiques, quelques personnages de la culture de l'aire concernée, monuments et œuvres célèbres... Toutes les activités langagières sont convoquées sur les trois années du cycle et peuvent aboutir à des projets d'écriture (réalisations écrites chantées, théâtrales, etc.), à des présentations d'œuvres réalisées en arts plastiques, en technologie, à des échanges avec des classes étrangères sur des thématiques diverses, ou à des manifestations présentées dans la langue étudiée.

CYCLE 4 - CYCLE DES APPROFONDISSEMENTS

DISCIPLINE	THÈME AU PROGRAMME	DÉMARCHES SELON LE B.O.
EMC	<p>Construire le respect de soi</p> <p>Identifier les composantes d'une identité</p> <p>Respecter autrui : comprendre le rapport à l'autre, le respect de l'autre, par le respect des différences.</p> <p>Distinguer une inégalité d'une discrimination et comprendre les mécanismes de l'exclusion.</p> <p>Savoir identifier les formes de discrimination.</p>	<p>L'identité personnelle : Identifier les composantes d'une identité</p> <p>Les différentes formes de discrimination</p> <p>Comprendre la diversité des sentiments d'appartenance civiques, sociaux, culturels, religieux.</p>
HISTOIRE CLASSE DE 4^{ÈME}	<p>Thème 2 : L'Europe et le monde au XIX^e siècle : Conquêtes et Sociétés coloniales</p> <p>Thème 3 : Société, culture et politique dans la France du XIX^e siècle.</p> <p>La Troisième république</p>	<p>De nouvelles conquêtes coloniales renforcent la domination européenne sur le monde.</p> <p>On pourra observer les logiques de la colonisation à partir de l'exemple de l'empire colonial français. L'élève découvrira le fonctionnement d'une société coloniale.</p> <p>Après les événements de 1870 et 1871, l'enjeu est de réaliser l'unité nationale autour de la République : l'école, la municipalité, la caserne deviennent des lieux où se construit une culture républicaine progressiste et laïque.</p>
HISTOIRE CLASSE DE 3^{ÈME}	<p>Thème 1 : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945).</p> <p>Thème 2 : Le monde depuis 1945-Indépendances et construction de nouveaux États.</p> <p>Enjeux et conflits dans le monde après 1989.</p>	<p>La classe de 3^{ème} donne aux élèves les clefs de compréhension du monde contemporain. Elle permet de montrer l'ampleur des crises que les sociétés françaises, européennes et mondiales ont traversées, mais aussi les mutations sociales et politiques.</p>

DISCIPLINE	THÈME AU PROGRAMME	DÉMARCHES SELON LE B.O.
	<p>Thème 3 : Françaises et Français dans une République repensée.</p> <p>Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques.</p>	<p>L'effondrement rapide des empires coloniaux est un fait majeur du second XX^e siècle. On étudiera les modalités d'accès à l'indépendance à travers un exemple au choix.</p> <p>Quelle est la nature des rivalités et des conflits dans le monde contemporain et sur quels territoires se développent-ils ? On cherchera quelques éléments de réponses à partir de l'étude d'un cas (on peut croiser cette approche avec le programme de géographie)</p> <p>Dans la seconde moitié du XX^e siècle, la société française connaît des transformations décisives : place des femmes, nouvelles aspirations de la jeunesse, développement de l'immigration, vieillissement de la population, montée du chômage. Ces changements font évoluer le modèle social républicain.</p>
LANGUE VIVANTE (ARABE, HÉBREU)	<p>Dans le prolongement des orientations culturelles des cycles 2 et 3, thèmes culturels convoqués permettant aux élèves de se confronter à des genres et des situations de communication variés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • langages • voyages et migrations • rencontres avec d'autres cultures. 	<p>Exemples d'entrées relevant de l'approche culturelle : Exprimer ses goûts. L'identité, le nom de famille. Présentations. Rencontre avec d'autres cultures.</p> <p>La nationalité. Les codes socio-culturels. La vie culturelle et artistique. Quelques personnages connus du patrimoine littéraire et artistique. Décrire une œuvre plastique.</p>

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

DISCIPLINE	THÈME AU PROGRAMME	DÉMARCHES SELON LE B.O.
HISTOIRE CLASSE DE PRE- MIÈRE GÉNÉRALE	La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial.	Chapitre 2 : Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914. L'immigration et la place des étrangers.
HGGSP ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ TERMINALE	Thème 3 : histoire et mémoires Axe 1 : Histoire et mémoire des conflits	L'étude de ce thème a un double objectif. Le premier est de montrer comment les conflits et leur histoire s'inscrivent dans les mémoires des populations ; le second est d'étudier quel rôle jouent la connaissance historique et la justice dans la manière dont les sociétés et les États se reconstruisent après des conflits majeurs. Jalons : mémoires et histoire d'un conflit : la guerre d'Algérie
LANGUES VIVANTES 2^{DE} GT (ARABE, HÉBREU)	L'art de vivre ensemble : une vision dynamique de la réalité humaine par le rapprochement de contraires apparents.	Axe 4. Représentation de soi et rapport à autrui Axe 6. La création et le rapport aux autres
LANGUES VIVANTES 1^E TERMINALE (ARABE, HÉBREU)		Axe 1. Identités et échanges La mobilité (intellectuelle, physique...) caractérise le monde actuel et implique la multiplication des contacts, des échanges, des partenariats tout en posant les questions de l'acculturation, de l'intégration, de l'adaptation, de l'inclusion, etc. Cette mobilité suppose le franchissement de frontières géographiques et politiques. Axe 4. Représentation de soi et rapport à autrui

		Axe 7. Diversité et inclusion Quels éléments culturels conditionnent les relations entre les catégories sociales ? Les questions de la diversité et de l'inclusion gagnent à être abordées ensemble, à travers les arts, les sciences, le droit, la géopolitique, la sociologie, etc.
SPÉCIALITÉ LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	Thématique Voyages, territoires, frontières Axe d'étude 3 : Thématique « Migration et exil »	Que signifie être exilé, déplacé, vivre entre plusieurs mondes ? L'exil des auteurs postcoloniaux permet d'explorer les contours de cet entre-deux. [...] Enfin, la migration peut être abordée dans sa dimension positive, lorsqu'elle offre à celui qui l'entreprend l'espoir d'une vie meilleure ou permet d'accéder à de nouvelles formes de pouvoir et de liberté.
PHILOSOPHIE	Perspectives : L'existence humaine et la culture. La morale et la politique	Notions du programme convoquées : art, travail, technique, justice, État, liberté...

LYCÉE PROFESSIONNEL

DISCIPLINE	THÈME AU PROGRAMME	DÉMARCHES SELON LE B.O.
CLASSES DE CAP ET DE BAC PROFESSIONNEL ARTS APPLIQUÉS ET CULTURES ARTISTIQUES CLASSE DE CAP FRANÇAIS	Pôle ouverture culturelle et artistique	Ce pôle dépasse le champ de référence de la seule « culture métier » de l'élève. Il participe à la formation de professionnels et de citoyens capables d'appréhender, dans une perspective historique, un contexte de création avec un regard ouvert à diverses pratiques artistiques.

DISCIPLINE	THÈME AU PROGRAMME	DÉMARCHES SELON LE B.O.
<p>FRANÇAIS</p> <p>CLASSE DE CAP</p>	<p>Se dire s'affirmer, s'émanciper</p> <p>S'informer, informer, communiquer</p> <p>Rêver, imaginer, créer</p>	<p>L'objet d'étude vise à approfondir la réflexion sur ce qu'est une personnalité, sur sa construction et son affirmation en relation avec les autres, et sur la diversité des manières de l'exprimer.</p> <p>Les travaux conduits lors de la vérification de sources ou de l'analyse des différentes présentations d'un fait permettent d'appréhender la diversité et la complexité des productions médiatiques.</p> <p>Les mots, les couleurs, les formes ou les harmonies sont les matériaux qui permettent à l'écrivain et à l'artiste de s'exprimer. Ils expriment un regard singulier, la représentation du monde et l'imaginaire de l'écrivain ou de l'artiste.</p>
<p>FRANÇAIS</p> <p>CLASSE DE 2^{DE} BAC PROFESSIONNEL</p>	<p>Devenir soi : écritures autobiographiques</p> <p>S'informer, informer : les circuits de l'information</p> <p>Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre ; l'éloquence</p>	<p>Se connaître, explorer sa personnalité, prendre confiance en soi, exprimer ses émotions et ses idées.</p> <p>Se repérer dans un flux de données et en extraire une information.</p> <p>Apprécier la dimension esthétique et créative de la parole.</p>
<p>FRANÇAIS</p> <p>CLASSE DE PREMIÈRE BAC PROFESSIONNEL</p>	<p>Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire</p>	<p>S'interroger sur les processus de la création artistique</p>
<p>FRANÇAIS</p> <p>CLASSE DE TERMINALE BAC PROFESSIONNEL</p>	<p>Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique</p>	<p>Découvrir ce que la littérature et les arts apportent à la connaissance du monde contemporain.</p>

DISCIPLINE	THÈME AU PROGRAMME	DÉMARCHES SELON LE B.O.
<p>HISTOIRE</p> <p>CLASSE DE PREMIÈRE BAC PROFESSIONNEL</p>	<p>États et sociétés en mutations (XIX^e – 1^{ère} moitié du XX^e siècle)</p>	<p>« Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle). »</p>
<p>HISTOIRE</p> <p>CLASSE DE TERMINALE BAC PROFESSIONNEL</p>	<p>La France et le monde depuis 1945</p>	<p>« Vivre en démocratie depuis 1945 ». Ce second thème s'intéresse à la France depuis 1945 en mettant l'accent sur la modernisation de la démocratie française, la stabilisation des institutions républicaines et les défis de société auxquels le pays est aujourd'hui confronté.</p>

❖ PISTES BIBLIOGRAPHIQUES

ÉCLAIRAGES HISTORIQUES :

- Abdelwahad Meddeb et Benjamin Stora (dir.), *Histoire des relations entre juifs et musulmans des origines à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2013.
- Abdelwahad Meddeb, Benjamin Stora, Sylvie Anne Goldberg (dir.), *Juifs et musulmans : échanges et différences entre deux cultures*, Paris, Albin Michel, 2021.
- Benjamin Stora, *Les clés retrouvés*, Flammarion, Paris, 2018
- Benjamin Stora, *Les trois exils, juifs d'Algérie*, Stock, Paris, 2006
- Maryline Crivello et Karima Dirèche (dir.), *Traversées des mémoires en Méditerranée : la réinvention du lien, XIX^e-XX^e siècle*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2017.
- Ethan Katz, *Juifs et musulmans en France, le poids de la fraternité*, Paris, Belin, 2018.
- Colette Zytnicki, *Les Juifs du Maghreb, naissance d'une historiographie coloniale*, Paris, PUPS, 2011.
- Abderrahmame Bouchène, Jean-Pierre Peyroulou, Ouanassa Siari Tengouet et Sylvie Thénault (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris, La Découverte, 2012.
- *Juifs d'Algérie*, catalogue d'exposition, Musée d'art et d'histoire du Judaïsme, 2012

DOCUMENTAIRES :

- Karim Miské, Emmanuel Blanchard, Nathalie Mars, *Juifs et musulmans si loin, si proches*, Arte, 2013.
- Stéphane Benhamou, *L'Algérie sous Vichy*, Arte.

- Patrick Boucheron et Emmanuelle Tixier du Mesnil, *Faire l'histoire - la Main de Fatma, se garder du mauvais œil* :
<https://www.arte.tv/fr/videos/098870-011-A/faire-l-histoire/>
- *D'autres causes que la nôtre, l'Algérie*, MAHJ :
<https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=AqV-ChXQIqB8>

PODCASTS :

- À voix nue, *Benjamin Stora, voyage au bout de l'Algérie, épisode 1, un juif d'Afrique du Nord*, France culture : <https://www.franceculture.fr/emissions/a-voix-nue/benjamin-stora-voyage-au-bout-de-lalgerie-15-un-juif-dafrique-du-nord>
- Culture d'Islam, *Entre juifs et musulmans*, France culture : <https://www.franceculture.fr/emissions/cultures-dislam/entre-juifs-et-musulmans>
- Institut du Monde Arabe, *Juifs du Maghreb*, France culture : <https://www.franceculture.fr/conferences/institut-du-monde-arabe/juifs-du-maghreb>

❖ PROGRAMMATION EN LIEN AVEC L'EXPOSITION

RENCONTRES DU MUSÉE

Cycle mensuel

- **Mercredi 8 juin / 19h-20h30 / Auditorium**

Rencontre avec les commissaires de l'exposition

L'exposition *Juifs et musulmans de la France coloniale à nos jours* porte un regard neuf et documenté sur l'histoire des relations entre juifs et musulmans en France en révélant le rôle essentiel de la France et de l'État dans la transformation de ces relations, tant en Afrique du Nord qu'en France métropolitaine. Cette exposition prend le parti de rendre compte de la complexité et de l'ancienneté de

cette relation loin des clichés habituels trop souvent réducteurs. Comment cette exposition est née ? Avec quelle approche ? En quoi cette relation triangulaire entre l'État et les deux communautés sur plus de deux siècles est-elle éclairante ?

Rencontre discussion avec les trois commissaires, Benjamin Stora, historien, Karima Dirèche, historienne, directrice de recherche au CNRS et Mathias Dreyfuss, historien.

RENCONTRES CINÉMA

Cycle mensuel / Auditorium

- **Mercredi 25 mai / 19h30 / Auditorium**

La vie devant soi, un film de Moshe Mizrahi (France, 1977, fiction, 1h45 min)



Madame Rosa (Simone Signoret) habite Belleville, un quartier populaire de Paris où se côtoient beaucoup de Juifs, d'Arabes, de Noirs. Madame Rosa est juive. Fatiguée, usée par la vie, elle s'occupe de jeunes

enfants que lui a confiés l'Assistance Publique. L'un de ces petits est arabe, il s'appelle Mohamed (Samy Ben Youd). Mohamed a une dizaine d'années, du moins le pense-t-il. Il est devenu un petit homme sans être encore sorti de l'enfance. La vie, il la découvre dans ce quartier où se mélangent toutes les races, toutes les religions

Projection suivie d'une rencontre avec Daniel et Ourit Mizrahi, ayant droits du réalisateur, et les commissaires de l'exposition.

Dans le cadre de l'exposition Juifs et Musulmans de France, de la France coloniale à nos jours.

- **Mercredi 13 juillet / 19h30 / Auditorium**

Reinette l'Oranaise, le port des amours de Jacqueline Gozland, France, documentaire, 1991, 64 min

Dans le cadre de l'exposition Juifs et Musulmans de France, de la France coloniale à nos jours



Reinette l'Oranaise, juive née en Algérie figure parmi les grands noms de la tradition arabo-andalouse. Aveugle depuis l'âge de deux ans, elle s'est forgée une personnalité captivante et émouvante. En concert au New Morning, à Paris ou dans des interviews, la diva de la

chanson arabo-andalouse, rappelle que la musique est son refuge vital contre la déchirure de l'exil.

Projection suivie d'une rencontre avec Jacqueline Gozland animée par Stéphanie Bartolo.

http://www.film-documentaire.fr/4DACTION/W_fiche_film/25231_1

Dans le cadre de l'exposition Juifs et Musulmans de France de la France coloniale à nos jours.

RENCONTRE LITTÉRAIRE

Cycle mensuel

- **Samedi 18 juin / 16h30 / Médiathèque**

Rencontre en cours de construction en lien avec Mathias Dreyfuss, commissaire exécutif de l'exposition.

Dans le cadre de l'exposition Juifs et Musulmans de France de la France coloniale à nos jours

RENCONTRES SCIENTIFIQUES

- **Mercredi 18 mai / 9h-20h30 :**

Journée d'étude / 9h-18h / Auditorium

En écho à l'exposition *Juifs et musulmans, de la France coloniale à nos jours*, ce colloque international et pluridisciplinaire dressera un panorama des nouvelles manières d'aborder l'histoire des relations entre juifs et musulmans. Il mettra notamment l'accent sur le rôle de l'État en contexte colonial et post-colonial dans la transformation de ces relations à travers quatre grandes thématiques transversales : la question des statuts juridiques des populations colonisées d'Afrique du Nord, musulmanes et juives ; la comparaison des trajectoires migratoires et les politiques de l'accueil ; la dimension interconfessionnelle des violences et leur portée historique ; le poids des mémoires douloureuses dans les perceptions actuelles des relations entre juifs et musulmans.

Conférence / 19h-20h30 / Auditorium

Ethan B. Katz, à l'issue de plus de dix années de recherches, décrit et analyse dans le cadre de cette exposition les relations entre juifs et musulmans en montrant que la tendance à réduire ces catégories de Français à leurs seules identités culturelles ou religieuses est récente. Il insiste sur leurs perceptions réciproque comme sur celles des Français en général, et souligne combien la question coloniale puis le conflit du Proche-Orient, ont créé un fossé entre eux.

Dans le cadre de l'exposition Juifs et Musulmans de France de la France coloniale à nos jours.

- **Mercredi 24 mai / Journée / Atelier 4**

Séminaire scientifique du groupe de recherche « ENCOUNTERS » (Muslim-Jewish Encounter, diversity and distance in Urban Europe : religion, culture and social model :

<https://www.mmg.mpg.de/640536/encounters-ora-joint-research-project>

Coordonné par Ben Gidley (Birkbeck, Université de Londres) et Sami Everett (CRASSH, Université de Cambridge).

RENCONTRES PÉDAGOGIQUES

Spectacle vivant

- **Le 12 avril / 10h15 et 14h30**

1h de spectacle suivi de 45 min de débat

Les 3 exils d'Algérie, une histoire judéo-berbère d'après Benjamin Stora par le collectif Manifeste Rien : « Un voyage qui nous mène des débuts de la colonisation française à l'indépendance algérienne entre mémoire et histoire, entre quête personnelle et enquête historique... ».

Classes de 3^{ème} et de Lycée

Atelier d'accompagnement pédagogique

- **Du 7 mars au 8 avril**

En amont de la pièce, un atelier est proposé en classe par le collectif Manifeste rien permettant aux élèves de se familiariser avec les thématiques de la pièce et d'aborder les questions relatives à l'exil, à la double culture et à la double nationalité.

10 ateliers – 1 atelier x classe – durée : 3h

Classes de 3^{ème} et de Lycée

Dans le cadre du plan DILCRAH 2022 .

Vernissage pédagogique

- **Le 20 avril à 14H30**

À l'occasion de l'ouverture de l'exposition temporaire Juifs et Musulmans, le musée convie les enseignants à une visite guidée en présence de Mathias Dreyffuss, co-commissaire de l'exposition. Durant cette visite, découvrez l'ensemble des ressources pédagogiques disponibles pour visiter l'exposition avec vos élèves en autonomie ou avec un guide conférencier.

VISITES GUIDÉES DE L'EXPOSITION (SERVICE DES PUBLICS)

Ces visites permettent aux élèves de mieux appréhender l'histoire des relations entre juifs et musulmans en Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie) et en France hexagonale de la colonisation française à nos jours. Visite guidée proposée aux classes du cycle 3 au lycée. Durée 1h30

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS

Dans le cadre du plan académique de formation continue, le département de la pédagogie organise en partenariat avec les inspections et les DAAC des académies de Versailles, Paris et Créteil les formations suivantes. Chaque session de formation donne lieu à une visite de l'exposition temporaire.

- **Académie de Versailles / 6 avril / 10h-17h**

Les rendez-vous de l'académie de Versailles « Cultures en mouvement, la citoyenneté à l'épreuve : Juifs et musulmans en France de l'Empire colonial à nos jours »

- **Académie de Créteil / 12, 14 et 21 avril, 10 Mai / 10h-17h**

12 avril – Formation disciplinaire lettres-histoire

14 avril – Formation transversale « Expliquer et déconstruire les préjugés racistes et antisémites »

21 avril – Formation transversale « Identités, altérités : constructions, représentations, enjeux »

10 mai - Formation transversale « Découvrir les patrimoines artistiques religieux »

- **Radio campus**

Ateliers d'initiation à la création radiophonique et de podcasts (lycée professionnel) – 12 ateliers - durée 3h

En partenariat avec l'association radio campus, les élèves d'une classe de lycée professionnel sera initié à l'univers des médias à travers une série d'ateliers Radio. Les équipes de Radio Campus accompagneront l'élaboration d'une émission par une série d'ateliers portant sur la sensibilisation à l'univers technique de la radio l'élaboration du contenu éditorial de l'émission autour du parcours d'exposition juifs et musulmans.

Document conçu par le département des Ressources pédagogiques du Musée national de l'histoire de l'immigration, reproduction interdite.

L'ÉQUIPE DU DÉPARTEMENT DE LA PÉDAGOGIE

- Marie Bourdeau, responsable du département de la pédagogie
marie.bourdeau@palais-portedoree.fr
- Véronique Servat, coordinatrice des ressources pédagogiques
veronique.servat@palais-portedoree.fr
- Malika Ziane, chargée de recherche
malika.ziane@palais-portedoree.fr

Et trois professeures-relais missionnées par les DAAC des rectorats de Versailles, Créteil et Paris :

- Christiane Audran-Delhez, académie de Versailles
christiane.audran-delhez@palais-portedoree.fr
- Ibtissem Hadri-Louison : académie de Créteil
ibtissem.hadri-louison@palais-portedoree.fr
- Delphine Vanhove : académie de Paris
delphine.vanhove@palais-portedoree.fr

Toutes les ressources du Musée national de l'histoire de l'immigration sont mises en ligne et téléchargeables librement sur le site internet :

histoire-immigration.fr/diffuser-les-savoirs/la-pedagogie

INFORMATIONS PRATIQUES

ACCÈS

PALAIS DE LA PORTE DORÉE

Musée national de l'histoire de l'immigration

Aquarium tropical

293, avenue Daumesnil – 75012 Paris

Métro 8 – Tramway 3^a – Bus 46 et 201 – Porte Dorée

Établissement accessible aux personnes à mobilité réduite par
le 293 avenue Daumesnil – 75012 Paris



www.palais-portedoree.fr

T. : 33 (1) 53 59 58 60 – E. : info@palais-portedoree.fr

education@palais-portedoree.fr

HORAIRES

Du mardi au vendredi, de 10h à 17h30.

Le samedi et le dimanche, de 10h à 19h.

Fermeture des caisses 45 minutes avant la fermeture.

Fermé le lundi et les 25 décembre, 1^{er} janvier, 1^{er} mai.

Ouvert le 14 juillet et le 11 novembre.
